



## La microélectronique s'installe à Biver, page 8

*Journée sportive à Fontvenelle, p 4*

*Reportage à Montfrin, p 12*

*Foire de la Saint-Michel, p 4*

*Des trains plus sûrs, p 5*



**VENDREDI 18 OCTOBRE**

**Percussions**

Dans le cadre du cycle *Un endroit où aller*, La Médiathèque accueille le duo de percussionnistes *Symblema*, à 20h30.

**Festival du cinéma**

Soirée d'ouverture du festival cinématographique d'automne à 20h30 au cinéma 3 Casino. Ce dernier durera jusqu'au 29 octobre et présente des films et des courts-métrages issus de 26 pays (lire programme en page 13)

**Inauguration**

La Maison du Droit située rue Mistral sera inaugurée à 16h.

**SAMEDI 19 OCTOBRE**

**Écran documentaire : la mode**

La Médiathèque projette deux documentaires, *L'art du chic* et *Le chic et le fric* d'Ella Hershon et Roberto Guerra, à 14h30.

**Concours**

L'association de jeunes journalistes *J.Presse* organise un concours de nouvelles à La Médiathèque. Ouvert aux 15/30 ans, les participants ont rendez-vous dès 15h pour prendre connaissance du thème. Remise des copies à 20h. Les primés seront édités.

Renseignements au 04 42 51 15 57.

**VENDREDI 25 OCTOBRE**

**Don du sang**

La prochaine collecte aura lieu à la mairie annexe de Biver, de 15h30 à 19h30.

**SAMEDI 26 OCTOBRE**

**Anciens combattants**

A l'occasion de la remise d'un nouveau drapeau à la section, *l'Union des anciens combattants* vous convie à une messe à l'église à 10h qui sera suivie de la remise officielle du drapeau à 11h devant le monument aux morts. Un repas est ensuite prévu à la Maison du Peuple, inscriptions à la torréfaction St-Roch.

**MARDI 29 OCTOBRE**

**Analyser l'art**

Martine Viala lance un nouveau cycle d'analyse de l'art. On la retrouve à 18h15 à La Médiathèque pour une lecture de l'art ancien avec les œuvres de Duccio et de Giotto.

**Un grand prix très disputé**

**STADE SÉROPIAN, LE 29 SEPTEMBRE.** Le cinquième grand prix Norbert-Vitrac de jeu provençal, organisé par la boule Verte et la Ville de Gardanne, aura attiré 128 équipes de la région et vu la victoire finale de la



128 équipes inscrites au Pesquier.

Photos : J.-P. Guillard

paire Caparos-Pieyre (Bassin minier) contre Campillo-Gardelas (13 à 10). L'épreuve comptait pour le super Challenge. Malgré la concurrence d'une autre compétition à Marseille, et grâce à des conditions météo idéales, la participation des boulistes aura été à la hauteur des éditions précédentes.

**Grippe : faites-vous vacciner**

**GARDANNE, HIVER 2002-2003.** "A cause de la grippe, ce serait trop bête que tout s'arrête", "La grippe aujourd'hui, on peut encore en mourir," tels sont les slogans lancés par l'assurance maladie pour sensibiliser le public à la vaccination contre la grippe. Cette maladie infectieuse a touché plus de deux millions de personnes l'an dernier, toutes catégories d'âges confondues et fait en moyenne 2 500 morts par an. Ce sont cependant les personnes de plus de 65 ans qui sont les plus vulnérables, mais personne n'est à l'abri. La vaccination est gratuite pour les plus de 65 ans ainsi que pour les personnes atteintes de certaines affections de longue durée. En cas de doute, n'hésitez pas à en parler à votre médecin ou à votre pharmacien, il saura certainement trouver les arguments qui vous inciteront à prendre la bonne décision.

**Concert métissé entre tradition et modernité**

**GARDANNE, LE 28 SEPTEMBRE.** D'un côté, *Ganoub*, musique traditionnelle égyptienne (derbouka, luth, accordéon), avec en vedette l'arghoul, le plus vieil instrument à vent du monde, une sorte de flûte de bambou double. De l'autre, *Mei Tei Shô*, cinq Lyonnais intenable qui brassent dans un déluge sonore des influences afro-jazz et jungle (basse, saxo, batterie et guitare). Entre les deux, une complicité, un respect mutuel et un goût de la découverte qui aboutit à une prestation commune baptisée *Sandaleya*, et qui après Gardanne va se produire partout en France et en Égypte. Pour sa



Mei Tei Shô a terminé la soirée avec les Égyptiens de Ganoub.

entrée gardannaise, l'équipe du *Sous-Marin* avait habillé la Maison du Peuple de tapis orientaux et proposait du thé à la menthe et des gâteaux au miel. Une soirée originale et forte qui n'a pourtant pas vraiment trouvé son public : une centaine d'entrées seulement et bien peu de Gardannais.

## Cité motivée, la suite

**GARDANNE, JUSQU'AU 31 OCTOBRE.** Après le festival ska reggae du 18 octobre (*Jamaica All Stars, R & SK, Super*

*Arc de Zion* à la Maison du peuple) et la soirée hip-hop du 19 (*La Caution, Faction 3/4 et Kill Point*), *Cité motivée* continue sur les chapeaux de roue avec un match théâtre d'improvisation le 22 à la Maison du Peuple (en journée pour les scolaires, à 20h30 pour tout public), la projection du film *Break street 84* à La Médiathèque le 23 à 18h30, un tournoi de foot citoyen au stade Savine le 24 octobre à partir de 10h (9-15 ans et 16-25 ans), Scène ouverte hip-hop freestyle le 30 octobre après-midi avec la compagnie de danse *Mix*, concert hip-hop le 31 pour les 9-15 ans suivi de la soirée de clôture du festival animés par des DJ, pour les 16-25 ans.

D'autre part, un atelier itinérant circulera dans les quartiers le 23 à La Médiathèque, le 24 à Oreste-Galetti, le 25 à Château-Pitty et le 29 au service jeunesse, pour expliquer le principe du conseil municipal des enfants et du conseil consultatif de la jeunesse, et recueillir des expressions et des engagements. Ceux-ci seront exposés à la Maison du Peuple les 30 et 31 octobre. A noter que les bénéfices du tournoi de foot et de la soirée de clôture seront reversés aux sinistrés du Gard.

## Saison animée au Puits Hély d'Oissel

**PUITS HÉLY D'OISSEL, SAISON 2002-2003.** L'association *La carbonière de Provenço* qui regroupe douze villes du Bassin Minier a été créée en 1990. Elle gère le premier pôle historique minier de Provence basé au puits Hély d'Oissel à Gréasque. Un musée qui vous plonge au cœur de l'univers minier se visite tous les jours (sauf le mardi) de 9h à 12h et de 14h à 18h. De nombreux événements ont lieu tout au long de l'année. Jusqu'au 15 novembre, une exposition intitulée *Le charbon dans tous ses états*, en décembre et jusqu'en février, une exposition sur le pays minier par le club cartophile d'Aubagne, en mars, les femmes et leur rapport avec la mine, en avril une exposition sur les énergies, enfin en juin vous saurez tout sur la galerie à la mer. D'autres animations s'ajouteront à ce programme, n'hésitez pas à vous renseigner au 04 42 69 77 00.

## C'est déjà Noël!

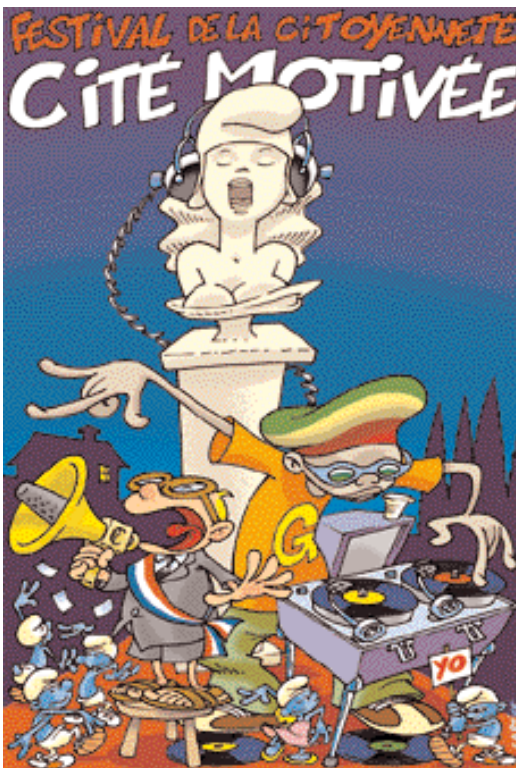
**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE, MOIS D'OCTOBRE.**

Vous avez plus de soixante-cinq ans où vous allez les avoir en 2002 et vous habitez Gardanne depuis au moins six mois, ces quelques lignes vous concernent. Chaque année, la commune, par l'intermédiaire de son centre d'action sociale distribue des colis de Noël et organise un grand repas de fin d'année. Pour pouvoir en bénéficier, il vous suffit de vous inscrire avant le 31 octobre au CCAS, square Deleuil munis d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Ouverture au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30. Renseignements au 04 42 65 79 10.

## Bonne ambiance chez Mc Do...

**GARDANNE, LE 2 OCTOBRE.** Ce jour-là, devant le restaurant Mc Donald's, une cinquantaine de salariés, syndiqués et représentants associatifs sont venus

soutenir quatre délégués du personnel dont les moindres faits et gestes sont consignés par un huissier, à la demande de la direction. Plusieurs mois de conflit entre la direction, les managers et les équipiers, ont abouti fin juillet par une grève de quatre jours débouchant sur une formation sécurité, la fin des primes d'évaluation et l'obtention d'un treizième mois, fait rarissime chez Mc Donald's. L'ambiance s'est à nouveau tendue à la fin de l'été, avec harcèlement permanent des délégués, appels à la gendarmerie, arrêt maladie collectif des managers et fermeture momentanée du restaurant. Le départ annoncé du franchisé, qui gère les Mc Do de Gardanne, Pertuis et Fuveau permettra-t-il de ramener le calme ?



Un conflit qui s'éternise entre les délégués du personnel et les managers de Mc Do.

Photo: J-P. Guitard

## Une journée de découvertes sportives

Ces deux dernières années, de nombreux changements se sont opérés dans le monde sportif gardannais : création d'une piste de skate, d'un terrain de street hockey à Fontvenelle, mise en place d'un parcours d'orientation dans le parc de La Médiathèque, réhabilitation de locaux. « Nous ne souhaitons pas programmer des inaugurations à répétition, explique Lucien Moraldo, adjoint délégué au sport. Nous avons préféré réfléchir à une journée de présentation de ces nouvelles structures qui s'est déroulée le 5 octobre dernier. » Le matin, le parc de La Médiathèque a accueilli deux classes primaires, venues inaugurer le parcours d'orientation géré par le service municipal des sports. Les instituteurs devraient prochainement participer à une formation sur place afin de pouvoir y emmener leurs élèves. Ensuite visite de la piste de skate située à côté du COSEC. Une activité "glisse" pourrait être développée par les écoles. L'après-midi, le rendez-vous était à Fontvenelle pour découvrir la piste de street hockey, les nouveaux locaux de l'association Gardanne vélo et du CLES athlétisme, les nouveaux vestiaires, le bureau des gardiens. Plusieurs associations sportives ont participé et animé cette journée. Parmi elles, le taek wondo club de Gardanne, le Gardanne rugby club et le Gardanne handball qui s'installe dans les locaux libérés par le Gardanne vélo, avenue Léo-Lagrange.

Gardanne a inauguré l'unique terrain de street hockey de la région, le 5 octobre dernier.

Photos: J.-P. Gultard



ponneys. Et pour ceux qui n'en ont pas eu assez, la fête du cheval qui s'est déroulée le lendemain a su combler ce manque. Des dizaines de chevaux et de poneys ont envahi la ville et ont offert au public un spectacle de qualité. Un bel hommage à celui qui reste pour beaucoup le meilleur ami de l'homme.

## Nos amis les bêtes à l'honneur

La foire de la Saint-Michel s'est déroulée le 28 septembre sur le Bd Carnot. Artisans et animaux de la ferme s'étaient donnés rendez-vous pour cette belle journée. Cette année encore, les visiteurs n'ont pas boudé cette manifestation. Dans la matinée, ce sont les petits écoliers qui ont été les plus nombreux. Certains ont découvert les animaux de la ferme, *en vrai*, comme ils disent. Cette visite guidée n'était pas seulement un moyen d'échapper aux cours de français ou de mathématiques. Le but pédagogique est toujours recherché au cours des différentes sorties. « Comment s'appelle cet animal ? » lance l'animatrice. « Une vache ! » répondent les écoliers en chœur ; jusque là, ce n'était pas bien difficile. « Et le petit de la vache ? », « un veau ! », « et si ce petit est une fille ? ». Là, ça se corse, élèves, parents présents et même instituteurs restent muets. « C'est une génisse, maintenant vous le saurez. » Après ces quelques clarifications sur la race bovine, on court vers les lapins, les dindons, les chèvres et les moutons, les chevaux, les ânes, les



Chevaux, poneys et cavaliers ont attendri le public.

## Un pipeline sous nos pieds

Depuis 1995, un pipeline traverse notre commune, notamment l'Oratoire de Bouc, Bomperuis, La Crémade, Gabrielly, Payannet et Chabanu. Cet ouvrage souterrain transporte divers produits (essences, fioul, gazole, carburacteur), des raffineries et installations portuaires situées autour de l'étang de Berre vers les dépôts pétroliers de Puget-sur-Argens. Le réseau de canalisations, exploité par la Société du pipeline Méditerranée-Rhône, constitue un mode de transport fiable et économe en énergie qui évite de nombreux convois par la route ou les chemins de fer. Il est donc prudent de prendre connaissance de son existence et de sa situation dans notre commune. Pour ces raisons, et bien d'autres encore, il est utile de rappeler que tous travaux de particuliers ou d'entrepreneurs à proximité de ce pipeline (100 m de part et d'autres) doivent être déclarés. Pour de plus amples renseignements, vous pouvez consulter le site internet de la société SPMR, [www.spmr.fr](http://www.spmr.fr) ou contacter directement les agents au 0 800 01 17 95 (appel gratuit).

Pour pallier l'insécurité et les actes d'incivisme dans les trains sur la ligne Aix-Marseille, la SNCF a engagé des actions en collaboration avec la municipalité, dans le cadre du Contrat Local de Sécurité.

## Sécurité dans les trains

Certains usagers des chemins de fer vivent mal le climat d'insécurité qui règne dans certains trains au quotidien. Suite à diverses plaintes, la commune et la SNCF ont décidé d'agir en planifiant des journées d'actions où police municipale, police ferroviaire et gendarmerie veillent au calme, à l'intérieur des trains et sur les quais de gare. La première opération s'est déroulée le 25 juillet. Sur 757 personnes contrôlées, 45 étaient en situation irrégulière. « Ce sont souvent les usagers sans titre de transport qui se permettent en plus de déranger les voyageurs explique M.Chave, directeur des gares du département. Cela peut aller du cas du fumeur en wagon non-fumeur jusqu'à celui des insultes envers les contrôleurs ou les passagers. » Au cours de la rencontre, il a été décidé d'un commun accord que ce type d'opération serait renouvelé une fois par mois ; une décision approuvée par les usagers présents. « En parallèle, nous mettons des équipes dans les trains, de façon ponctuelle déclare M. Roman, un responsable de la police ferroviaire. Il faut absolument que les usagers nous fassent remonter tous les problèmes pour que l'on puisse agir. Il faut également savoir que dans les cas les plus importants, il est nécessaire qu'une plainte soit déposée afin que nous puissions intervenir. Mais pour cela, il faut regagner un climat de confiance avec les usagers. » Difficile en effet après avoir été victime ou témoin d'une agression de descendre du train et d'aller voir le chef de gare. La crainte des représailles est humaine. Pour Yveline Primo, première adjointe déléguée à la sécurité, « il faut travailler autour de l'information, installer des panneaux dans les gares avec une adresse, un numéro de téléphone ; les voyageurs seront plus confiants et agiront plus facilement sous anonymat. » Un rendez-vous a été fixé pour la fin de l'année pour faire un nouveau point de la situation.

C.N.

Des journées d'actions pour lutter contre l'insécurité seront programmées chaque mois.

Photo: J.-P. Guillard



## Culture: une nouvelle impulsion

Gardanne occupe dans le paysage culturel régional une position particulière. Refusant de se satisfaire de l'ombre de ses grandes voisines Aix et Marseille, notre ville a développé une politique ambitieuse, qui rayonne bien au-delà de son territoire.

Le festival cinématographique d'automne qui s'ouvre dans quelques jours en est une illustration. La Médiathèque où viennent s'inscrire les habitants de tous les villages environnants, comme les écoles de musique et d'arts plastiques, témoignent de l'attrait de ces structures, ce qui d'ailleurs n'est pas sans soulever la question du financement de celles-ci pour les personnes extérieures à la commune.

Nous souhaitons aujourd'hui donner une nouvelle impulsion aux pratiques culturelles. La mise en place de nouvelles disciplines à l'école d'arts plastiques, l'invitation à sortir de ses murs et à aller à la rencontre des publics pour l'école de musique, le travail sur la programmation alliant qualité et grand-public s'inscrivent pleinement dans cette perspective, ainsi que la programmation d'artistes locaux.

A l'heure où le budget national de la culture repasse en dessous des 1% du budget de la nation il est urgent de réaffirmer que la culture est une dimension essentielle de l'humanité. Et d'agir en conséquence.

**Roger Mei**  
Maire de Gardanne

- **L'ASSOCIATION AIDE ET LOISIRS DU TROISIÈME AGE** organise un grand bal d'automne à la Maison du Peuple, le dimanche 20 octobre à partir de 14h30. Renseignements au 04 42 58 02 68.
- **L'AMICALE DES VIEUX CRAMPONS** organise son septième tournoi de football, catégorie vétérans au gymnase Les Cossec. Les bénéfices de ce tournoi seront intégralement reversés à l'association Sol.en.si. (solidarité enfants sida).
- **LA LUDOTHÈQUE** propose un stage spécial Halloween le mercredi 30 octobre, de 14h à 17h. Tarif adhérents 6 €, non adhérents 7,5 €. La ludothèque sera fermée au public.
- **L'OFFICE DE TOURISME** organise une visite guidée de la vieille-ville et du musée Gardanne autrefois, le samedi 2 novembre. Rendez-vous à 14h devant l'Office, 31 bd Carnot.

De gros chantiers sont en cours de réalisation ou en projets sur la commune. La piscine, la maison de retraite ou encore l'école d'ingénieurs en microélectronique sont des projets qui mobilisent un grand nombre d'entreprises. Et qui dit gros chantier dit obligatoirement appel d'offre. Depuis quelques années, on assiste à une envolée des prix. Voici quelques explications.

## Appels d'offres : quel chantier !

Entre le moment où l'on entend parler d'un projet et celui de sa réalisation, des mois voire des années peuvent s'écouler. Il faut savoir que les procédures administratives imposées par les textes officiels, les études et les différentes phases de consultation peuvent prendre beaucoup de temps. Surtout quand les appels d'offres sont jugés infructueux et qu'il est nécessaire de les relancer. Concrètement, comment cela se passe-t-il ?

« C'est un architecte qui réalise l'étude, si nécessaire après une procédure de concours, explique Jean-Claude Rougon, responsable des services techniques municipaux. Puis "on monte" un dossier de consultation des entreprises et on lance les appels d'offres dont la publicité paraît dans des revues spécialisées. Les entrepreneurs intéressés font leurs propositions. » Élus, techniciens, maître d'œuvre, comptable du trésor et représentant de la direction départementale de la concurrence et de la répression des fraudes participent à la commission d'appels d'offres. Un marché peut être déclaré infructueux pour plusieurs raisons, la plus courante étant d'ordre financier. Mais pas seulement ; les petites entreprises éprouvent des difficultés à présenter une offre réglementaire d'un point de vue administratif, même si la situation s'améliore. « Conformément au nouveau code des marchés publics, poursuit Jean-Claude Rougon, les explications de l'entreprise sur la manière dont elle va aborder le chantier entre largement en ligne de compte. C'est à dire que la valeur technique de l'offre passe avant l'aspect financier. On ne donne plus forcément un chantier au moins disant (pas forcément au moins cher) mais à celui qui présente le meilleur rapport qualité/prix. » Pour Marcel Macario gérant de l'entreprise Grimaud et président de la fédération du Bâtiment et Travaux Public 13, « jusqu'à l'an 2000, les maîtres d'ouvrage ont pratiqué une politique de dévolution des travaux systématique aux moins-disants. Ce qui, dans un contexte de crise, a exacerbé la concurrence entre entreprises et tiré les prix à la baisse de façon inconsidérée. » Mais les raisons entraînant trop souvent maîtres

Le chantier de la piscine a été retardé d'un an pour des problèmes d'appels d'offres.



d'ouvrage et entreprises dans l'impasse sont nombreuses. « Les 35 heures représentent pour nous une augmentation de la masse salariale de 11,4%. Ça a été difficile à gérer pour les entreprises ! Il faut également savoir que les prix des matières premières ont subi de fortes augmentations, parfois plus du double à la suite notamment de la hausse du prix du pétrole. Il y a aussi les réglementations techniques qui ont été sévèrement renforcées. Et je ne parle pas encore du tri des déchets pour les entreprises, ce qui représentera à l'avenir un coût supplémentaire important. » Ces dernières années, la marge des entreprises du BTP s'est maintenue aux environs de 1,9%.

### LA VALEUR TECHNIQUE DE L'ENTREPRISE LARGEMENT ÉTUDIÉE

ont subi de fortes augmentations, parfois plus du double à la suite notamment de la hausse du prix du pétrole. Il y a aussi les réglementations techniques qui ont été sévèrement renforcées.

C.N.

### ETS Grimaud, le savoir fer

Marius Grimaud, un ancien des charbonnages, crée une petite entreprise de dépannage en 1934. C'est en 1969 qu'il s'associe avec deux de ses employés : M. Macario, gérant actuel, et M. Martinez, aujourd'hui retraité. Les Établissements Grimaud, installés désormais dans la zone industrielle la Palun, comptent 18 salariés qui travaillent essentiellement dans la construction métallique. Charpentes, passerelles, ponts, portes d'entrée d'immeubles, rideaux métalliques, barrières de sécurité, couvertures de bâtiments en acier, en verre ou en polycarbonate, stores, vitrerie... Parallèlement à cette activité, l'entreprise s'est développée dans d'autres secteurs : l'automatisation, l'aluminium et le PVC. Cette entreprise est notamment intervenue dans les travaux de la maternelle Veline, la cage d'ascenseur des HBCM, la passerelle du tribunal d'Instance de Gardanne et a obtenu un lot dans le chantier du centre de loisirs ludique et aquatique.

Les Établissements Grimaud, 68 ans d'expérience de la métallurgie. Photos : J.-P. Guitard



Le 11 décembre, les salariés et les employeurs du privé choisiront leurs représentants aux conseils de prud'hommes. Un recours est possible en mairie jusqu'au 5 novembre inclus en cas d'erreur d'inscription.

## N'oubliez pas les prud'hommes !

Ce matin-là, au Conseil de prud'hommes d'Aix-en-Provence, une secrétaire attaque son employeur, un avocat, qui selon elle lui aurait refusé une revalorisation de son salaire à laquelle elle avait droit. Des affaires comme celle-là, les conseils de prud'hommes en gèrent des centaines chaque année. Ce terme médiéval qui désigne des *hommes prudes* pour trancher des conflits dans les métiers, a donné naissance au premier conseil de prud'hommes en 1806, avec un bureau de conciliation et un bureau de jugement, qui existent toujours. Cette année, le 11 décembre, environ 16 millions de salariés du secteur privé (ou ayant un contrat de droit privé, comme les emplois-jeunes) et un million d'employeurs vont désigner quelques 14 000 conseillers



Cinq conseils de prud'hommes dans les Bouches-du-Rhône. Gardanne dépend de celui d'Aix.

Photo : B.C.

dans toute la France. Cinq conseils existent dans le département, Gardanne dépendant de celui d'Aix. Chaque conseil est divisé en cinq sections représentant l'industrie, le commerce, l'agriculture, les activités diverses et l'encadrement, et compte autant d'élus salariés que d'élus employeurs. Dans le cadre des conflits individuels qu'il est amené à traiter, le Conseil de prud'hommes reflète les évolutions du monde du travail. Selon Jo Ponsot, conseiller prud'homme à Gardanne, « il y a une recrudescence des ruptures de contrat de la part des employeurs. Avant, on négociait sur la convention collective, maintenant c'est plutôt sur les licenciements. D'un droit protecteur on est passé à un droit réparateur. Or, dans le cadre d'un licenciement, les dommages et intérêts ne réparent pas le préjudice subi par un salarié qui a perdu son emploi et qui n'en retrouvera peut-être plus. »

Jo Ponsot regrette le peu de

formations suivies par les conseillers prud'hommes : « on a droit à six semaines sur l'ensemble du mandat. En fait, 90% des journées ne sont pas prises. » Ce que confirme Patricia Delogu, conseillère : « Nous sommes

### DE PLUS EN PLUS DE RUPTURES DE CONTRAT

### 5 700 inscrits à Gardanne

Le service élection de la mairie est chargé de mettre à jour les listes des collèges employeurs et salariés. « C'est un travail lourd, qui a commencé en janvier dernier, alors que nous étions déjà dans une année électorale chargée, » témoigne Maryse Cometto. Les listes doivent refléter la situation des entreprises et des salariés au 29 mars 2002. A Gardanne, ce sont les salariés de l'industrie qui sont les plus nombreux (1 880, dont 853 pour la mine, la centrale et les sous-traitants), devant ceux des activités diverses, (en gros le tertiaire, 1 402), le commerce (1 255), l'encadrement (qui regroupe les cadres de toutes les catégories, y compris la mine et la centrale, 950), l'agriculture (70, en comptant les salariés du Crédit agricole). Des cartes d'électeur individuelles ont été envoyées à partir du 15 octobre. Si vous l'avez reçue et qu'elle comporte des erreurs, ou si vous ne l'avez pas reçue, vous pouvez déposer un recours en mairie jusqu'au 5 novembre inclus. La liste des électeurs (salariés et employeurs) est consultable en mairie. Le scrutin se tiendra de 8h à 18h à la Maison du Peuple, le mercredi 11 décembre.



Zone commerciale de Plan-de-Campagne. Les prud'hommes jugent de plus en plus de licenciements

Photo : T. Rostang

des salariés comme tout le monde, élus par des salariés, sans compétence juridique particulière. C'est pour cela qu'une initiation au droit est nécessaire. » D'autant que les prud'hommes, dont la mission première est la conciliation en cas de conflit employeur-salarié (le jugement

n'intervient que si la conciliation a échoué), peuvent par leur action faire évoluer les procédures : « depuis quelques années, en cas de licenciement pour faute grave, nous avons obtenu que la charge de la preuve revienne à l'employeur. Auparavant, c'était le salarié qui devait prouver sa bonne foi. » Autant de raisons qui devraient pousser les salariés à ne pas bouder les urnes. En 1997, la participation s'était élevée à environ 46% à Gardanne, soit plus du double de la moyenne nationale. C'est évidemment aussi l'occasion pour les syndicats de mesurer leur audience auprès des salariés.

Six mois après la création du Centre de microélectronique de Provence (CMP), et trois ans avant l'ouverture des locaux de Château-Laurin, le matériel informatique est arrivé à la maison de la formation à Biver. Vingt-cinq étudiants de troisième année de l'école des Mines de Saint-Étienne, accueillis par Roger Meï début octobre, ont testé les locaux.

## Les premiers étudiants s'installent au Centre de microélectronique

Un peu moins d'un an après son acquisition par la commune, la métamorphose du Centre Saint-Pierre est frappante : salles remises à neuf, matériel informatique de pointe, organismes de formation (ADREP, ADIF et GRETA) installés, étudiants en séminaire... C'est avec une légitime fierté que François Agier, directeur du centre de microélectronique de Provence, fait visiter les locaux qu'il occupe, au rez-de-chaussée du bâtiment principal. Il y passera le temps d'un bail, soit les trois années nécessaires à la construction des bâtiments du futur centre à Château-Lorrain (voir hors-texte). D'ici là, l'école montera doucement en puissance. Pour l'instant, l'heure est à l'installation, au déballage du matériel (dont une partie est encore sous des housses plastiques) et aux essais. « On ne passe pas de zéro à 660 étudiants en un clin d'œil. Il faut procéder par phases, élaborer le contenu des cours, recruter des enseignants... » C'est pourquoi les premiers étudiants en formation de microélectronique n'arriveront à Gardanne qu'en septembre 2003. Entre temps, il y aura bien des étudiants sur le site, mais pour des séminaires d'une semaine, ponctuellement. Ainsi, lors de la première semaine d'octobre, 25 étudiants de troisième année en

Le matériel informatique ultramoderne a été installé en septembre.

Photos: J.-P. Guitard



### Rencontre avec un prix Nobel

Le vendredi 27 septembre, Robert Germinet était entouré à Saint-Étienne des prix Nobel de physique Georges Charpak (qui donnera son nom au Centre de Microélectronique de Provence) et Horst Stormer. Le maire de Gardanne, Roger Meï, était présent en compagnie de Nathalie Nerini, conseillère municipale déléguée à la formation, et Rachid Abdelali, chargé de mission sur la Maison de la formation. Après avoir été reçus en mairie de Saint-Étienne, ils ont assisté à une conférence de Horst Stormer sur l'évolution de la microélectronique et les perspectives dégagées par la recherche sur les nanotechnologies, ces puces microscopiques qui vont progressivement coloniser notre



Autour de Roger Meï, de gauche à droite: Nathalie Nerini, Horst Stormer, Robert Germinet et François Agier

Photo: R.A.

IGI (ingénierie et gestion industrielle) ont découvert les locaux, testé le matériel tout en suivant des cours de négociation. Sur les marches du bâtiment A, dont l'entrée est surmontée d'un grand panneau *Centre de microélectronique de Provence Georges Charpak*, Robert Germinet le directeur de l'école des Mines de Saint-Étienne discute avec ses étudiants qui goûtent avec plaisir la douceur matinale du soleil d'octobre.

« La microélectronique, c'est de plus en plus petit, de moins en moins cher, ça se diffuse partout et les composants ont une durée de vie de trois ans. C'est pourquoi, les choses évoluant très vite, cette formation devait être faite par une école généraliste comme l'est celle de Saint-Étienne. Nous allons développer une pédagogie qui stimule la créativité et rechercher une liaison avec l'industrie. Pourquoi s'installer ici ? Parce qu'on crée du mouvement en marchant.



*Il fallait passer le point de non-retour, sans attendre que les bâtiments neufs soient prêts. En 1991, quand j'étais à Nantes, j'avais installé des étudiants dans un bâtiment industriel qui avait servi au stockage des grains. Ici, vous êtes bien mieux lotis. Je vous remercie d'avoir accepté d'être des cobayes.»*

### Le midi au Pesquier, le soir à la Baume les Aix

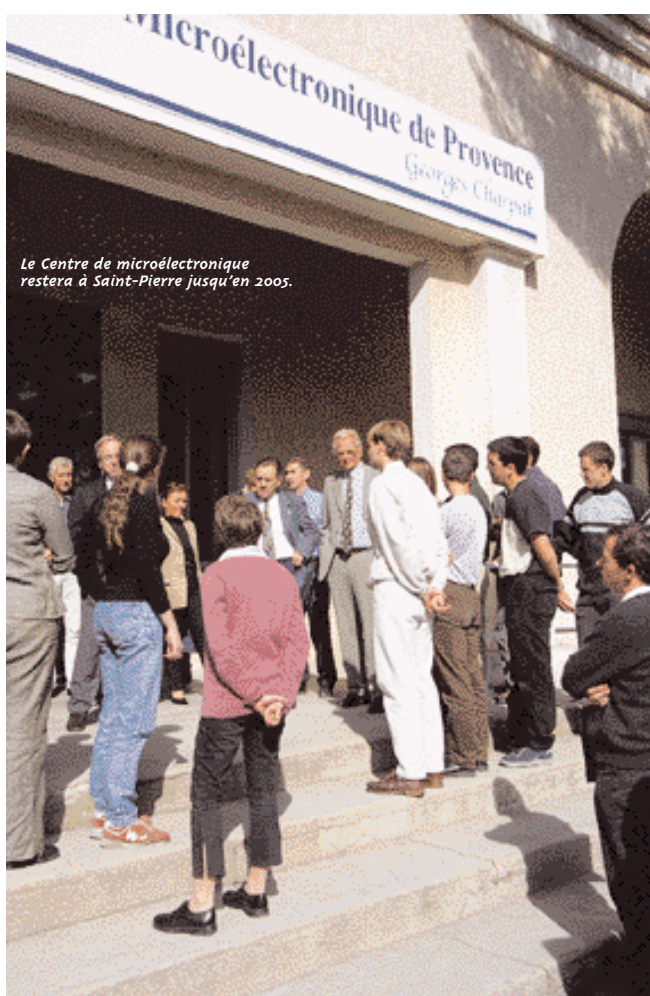
Les cobayes en question n'ont pas à se plaindre, et le reconnaissent bien volontiers. « Nous sommes hébergés à la Baume les Aix, raconte Cyrille Chavanne, étudiant. Ici, les conditions sont tout à fait correctes, on a du matériel neuf. Le midi, on prend les repas au collègue du Pesquier. » L'objectif, pour les dirigeants de l'école des mines, c'est que ces pionniers racontent ce qu'ils ont vu à leur retour à Saint-Étienne. « Fin octobre, un autre groupe d'élèves de deuxième année viendra, et d'autres encore en janvier, explique Jori Leonardon, responsable de la scolarité. On aurait aimé recevoir des élèves de première année, dont certains seront là à la rentrée 2003, mais il y avait un problème de locaux. » Un moment envisagé, le centre de formation de la Sécurité civile à Valabre a finalement fait marche arrière. Pour François Agier, qui tient à louer le travail des services municipaux depuis le mois de mai dernier, le logement est d'ailleurs le seul point



qui reste à régler. « Il va nous falloir quelque chose plus près de Gardanne que la Baume les Aix en attendant la construction

du bâtiment qui accueillera sur place les étudiants en 2005 (lire encadré). » Si le coup d'envoi réel du Centre de microélectronique de Provence sera donc donné en septembre 2003, une formation d'ingénieurs spécialisés aura lieu au printemps prochain. Mais dès maintenant, l'école des Mines doit mettre au point un contenu pédagogique et recruter des enseignants, puisque la formation d'ingénieurs en microélectronique n'existe pas pour l'instant. Pour les programmes, Robert Germinet est allé chercher à Gemplus Daniel Bois, ancien directeur du centre de recherche de France Telecom. « Cette école, c'est le chaînon manquant entre les entreprises de la vallée de l'Arc et le milieu étudiant. Il va y avoir de grosses opportunités dans les prochaines années en terme d'emplois. Il y a vingt ans, j'ai contribué au développement économique de la région grenobloise. La culture industrielle de Gardanne est un atout évident. » Le recrutement des enseignants s'avère plus épineux : « En France, il y a un problème, témoigne Jori Leonardon. Dans notre secteur, les carrières d'enseignant sont moins recherchées que les postes dans l'industrie. D'autant que dans cette dernière, les métiers existent déjà, et payent plutôt bien... »

Quelques minutes plus tard, dans la salle de la fresque signée en février dernier par Jules Marcolini, Roger Meï resitue le contexte à la vingtaine d'étudiants pré-



Le Centre de microélectronique restera à Saint-Pierre jusqu'en 2005.

### LA VRAIE RENTRÉE, CE SERA POUR SEPTEMBRE 2003

sents : « ici, des mineurs ont été formés pendant des années. Je suis très fier et très ému de vous voir dans cette salle : on est entré dans l'avenir. Il faut espérer que la microélectronique offrira des débouchés aux enfants de mineurs. Bienvenue à Gardanne. »

Bruno Colombari

### Des bâtiments neufs dans trois ans

C'est à la rentrée 2005, si les délais sont tenus, que les étudiants en microélectronique investiront les trois bâtiments (centre de formation, centre de recherche et campus) de Château-Laurin. « Pour l'instant, nous en sommes à la phase du concours d'architecture, précise François Agier. Le jury se réunira le 13 novembre. Trois candidats seront retenus, et auront trois mois pour présenter un projet. Début mars sera fait le choix définitif. Le permis de construire devrait être déposé à la fin de l'été 2003, et les travaux devront commencer début 2004. » Un calendrier très serré pour une ouverture en septembre 2005, qui se fera probablement dans un environnement de chantier. « La plupart des bâtiments sera construite en même temps, sauf le campus qui se fera en deux phases. » Rappelons que le projet, d'un montant de 61 millions d'euros, représente 12 000 m<sup>2</sup> de surface pour les bâtiments administratifs, d'enseignement et de recherche. Le campus couvrira 10 000 m<sup>2</sup> et comptera 330 chambres dont 80 studios et des espaces de vie commune. A terme, des espaces seront destinés à des activités sportives (terrains, gymnase).

Synthèse du dernier conseil municipal: présentation de la délibération par l'élu qui en est chargé et résultat du vote. Vous pouvez consulter l'intégralité des débats en mairie.

# Conseil municipal du 3/10/2002

Cette séance de rentrée du Conseil municipal a été ouverte par un hommage rendu à Jean-Claude Costa, conseiller municipal décedé au mois d'août. C'est Philippe Pintore qui lui succède au sein du groupe de la majorité. Avant l'ouverture officielle de la séance, Roger Meï a dressé une liste rapide des projets réalisés, en cours ou à venir: arrivée des premiers élèves du centre de microélectronique, aide à la commune de Montfrin dans le Gard, travaux de la piscine, les zones industrielles, la défense du service public. Les questions à l'ordre du jour traitaient notamment du vote du budget supplémentaire d'enseignement de la langue d'origine à l'école du centre, de la mise en œuvre du programme local de l'habitat, du lancement d'un concours de maîtrise d'œuvre pour le réaménagement du cours, de l'aménagement du parvis du groupe scolaire de Fontvenelle.

**N° 01** - Approbation du Comptendu du Conseil municipal du 27 juin 2002.

**Pour: 28; Contre: 3**  
**M. Pintore ne participe pas au vote**

**N° 02** - Accord d'une garantie d'emprunt à la Société d'HLM LOGIREM pour la construction de la résidence La Maison.

**Unanimité**

**N° 03** - Vote du Budget Supplémentaire Principal - Exercice 2002.

**Pour: 25; Contre: 7**

**N° 04** - Vote du Budget Supplémentaire Annexe du Service des Transports - Exercice 2002.

**Pour: 25; Contre: 7**

**N° 05** - Répartition des sommes affectées au Fonds Départemental de la Taxe Professionnelle pour la Centrale Thermique - Année 2001 - Avis du Conseil municipal.

**Pour: 28; Contre: 4**

**N° 06** - Autorisation donnée à Monsieur le Comptable du Trésor à apurer le compte 4815.

**Pour: 28; Contre: 4**

**N° 07** - Admission en non valeur - Recettes irrécouvrables période 1994 - 2001.

**Pour: 25; Contre: 7**

**N° 08** - Information: point sur la rentrée scolaire.

**Pas de vote sur cette question**

**N° 09** - Enseignement des langues et cultures des pays d'origine - Rentrée scolaire 2002.

**Pour: 30; Contre: 2**

**N° 10** - Signature avec le Conseil général de la convention relative à l'organisation des transports scolaires à compter de septembre 2002.

**Unanimité**



Durance Granulats à la Malespine.

Photos: T. Rostang

**N° 11** - Détermination du taux de participation de la commune aux transports scolaires interurbains à compter de septembre 2002 et des modalités de paiement des familles.

**Unanimité**

**N° 12** - Demande de subventions les plus larges possibles auprès de France Telecom et de la DRAC (Section Musique) pour la création de La Résidence d'Artiste Lucia Récio pour la saison 2002-2003 - Approbation du plan de financement.

**Unanimité**

**N° 13** - Signature d'une convention de partenariat avec la Banque régionale du livre - Adhésion au COBIAC.

**Unanimité**

**N° 14** - Subventions exceptionnelles à deux associations.

**Unanimité**

**N° 15** - Signature d'une convention avec Monsieur le Président de l'ASG.

**Unanimité**

**M. Bastide ne participe pas au vote**

**N° 16** - Signature d'une convention avec Monsieur le Président du Biver Sports.

**Unanimité**

**N° 17** - Signature d'une convention avec Madame la Présidente de l'Entraide des Employés Communaux.

**Unanimité**

**N° 18** - Signature d'une convention avec Monsieur le Président du GISEC.

**Unanimité**

**N° 19** - Vote du Budget Supplémentaire du Service de l'Assainissement - Exercice 2002.

**Pour: 25; Contre: 7**

**N° 20** - Vote du Budget Supplémentaire du Service de l'Eau - Exercice 2002.

**Pour: 25; Contre: 7**

**N° 21** - Projet d'aménagement du Cours - Objectifs et modalités de la concertation.

**Unanimité**

**N° 22** - Information sur la modification du POS valant PLU relative au projet du centre de Microélectronique de Provence.

**Pas de vote sur cette question**

**N° 23** - Augmentation de la capacité ferroviaire de la ligne Aix-Marseille - Mise en compatibilité du POS (valant PLU) - Avis du Conseil municipal.

**Pour: 31; Abstentions: 1**

**N° 24** - Demande de prorogation d'un arrêté de Déclaration d'Utilité Publique (Déversoir de crues du Vallat St-Pierre).

**Unanimité**

**N° 25** - Signature d'une convention d'occupation d'une parcelle communale par Durance Granulats.

**Unanimité**

**N° 26** - Mandat donné à Monsieur le Maire d'autoriser le dépôt d'une demande d'installations et travaux divers pour Durance Granulats.

**Unanimité**

**N° 27** - Acquisition d'une emprise de terrain - Propriété des HBCM (Collevieille).

**Unanimité**

**N° 28** - Acquisition d'une emprise de terrain - Lieu dit Lou Claou - Propriété des

consorts Bonnet.

**Pour: 28; Abstentions: 3**

**Mme Bonnet ne participe pas au vote**

**N° 29** - Acquisition d'une emprise de terrain - Lieudit Font de Garach Nord - Propriété de Mme Conte.

**Pour: 28; Abstentions: 4**

**N° 30** - Acquisition d'une emprise de terrain, lieudit Lou Claou - Propriété des consorts Bernardi.

**Pour: 28; Abstentions: 4**

**N° 31** - Acquisition par cession gratuite d'une emprise de terrain - lieudit La Rabassière - Propriété de M. et Mme Tsingrilaras.

**Pour: 28; Abstentions: 4**

**N° 32** - Acquisition par cession gratuite d'une emprise de terrain - lieudit La Rabassière - Propriété de Mme Zanca.

**Pour: 28; Abstentions: 4**

**N° 33** - Autorisation de céder gratuitement une emprise de terrain lieudit La Rabassière à M. et Mme Tsingrilaras.

**Pour: 28; Abstentions: 4**

**N° 34** - Autorisation de céder gratuitement une emprise de terrain lieudit La Rabassière à Mme Zanca.

**Pour: 28; Abstentions: 4**

**N° 35** - Demande de subventions les plus larges possibles auprès du Conseil général et du Conseil régional pour une exposition sur l'Aménagement du Territoire.

**Pour: 28; Contre: 4**

**N° 36** - Demande de Déclaration d'Utilité Publique - Projet de Centre de Microélectronique de Provence.

**Pour: 27; Abstentions: 5**

**N° 37** - Mise en œuvre du Programme Local de l'Habitat (PLH).

**Pour: 20; Contre: 7; Abstentions: 5**

**N° 38** - Lancement d'un concours de maîtrise d'œuvre pour le réaménagement du Cours - Élection des membres du Conseil Municipal au Jury de Concours.

**4 sièges pour la majorité municipale, 1 siège pour Élan pour l'avenir**

**N° 39** - Lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert pour la construction d'un lotissement communal au Pesquier.

**Pour: 27; Abstentions: 5**

**N° 40** - Lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert pour la réfection du sous-sol de la Maison de la Formation.

**Pour: 31; Abstention: 1**

**N° 41** - Signature du marché avec l'entreprise retenue pour le lot 3 - Maçonnerie - de l'opération: aménagement du parvis du groupe scolaire de Fontvenelle.

**Pour: 31; Abstention: 1**

**N° 42** - Signature des marchés avec les entreprises retenues pour la construction d'une chaufferie gaz Centre Saint-Pierre.

**Pour: 31; Abstention: 1**

**N° 43** - Signature du marché avec l'entreprise retenue pour la réalisation d'un parking de 35 places Boulevard Victor-Hugo.

**Pour: 31; Abstention: 1**



L'école de Fontvenelle aura bientôt un parvis.

**N° 44** - Déclarer infructueux l'appel d'offres ouvert pour le lot n°1 - Maçonnerie - de la rénovation de la crèche, à relancer la procédure en marché négocié avec publicité et prévoir une interruption de chantier pour les lots déjà attribués.

**Pour: 31; Abstention: 1**

**N° 45** - Signature des avenants n°2 et 3 - Marché Maternelle Nord (Veline).

**Unanimité**

**N° 46** - Demande de subventions les plus larges possibles auprès du Conseil général, Conseil régional, de l'ADEME et de la CEE (Objectif 2) pour la création d'une chaufferie bois/gaz.

**Unanimité**

**N° 47** - Signature d'une convention avec Monsieur le Président de la Ligue Contre le Cancer pour le reversement des sommes issues de la collecte du Verre.

**Unanimité**

**N° 48** - Lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert pour la collecte, l'évacuation des déchets ménagers et assimilés et le tri des déchets recyclables.

**Unanimité**

**N° 49** - Lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert pour la mise à disposition d'une déchetterie.

**Unanimité**

**N° 50** - Signature du marché lot n°1: Corps creux, papiers, cartons - Collecte et traitement des déchets des collectes sélectives communales.

**Unanimité**

**N° 51** - Demande de subventions les plus larges possibles auprès de la DIREN et de l'Agence de l'Eau pour des actions relatives à la Charte de l'Environnement - Action 51: Poursuite de la réhabilitation des cours d'eau.

**Unanimité**

**N° 52** - Lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert pour l'impression, le façonnage et la mise sous film de la revue municipale énergies.

**Unanimité**

**N° 53** - Création d'un poste contractuel de Directeur de l'école d'Arts Plastiques - Signature d'un contrat de travail.

**Pour: 28; Abstentions: 4**

**N° 54** - Création d'un poste contractuel de Chargé de missions à la Direction du Centre Technique Municipal - Signature d'un contrat de travail.

**Pour: 27; Abstentions: 5**

**N° 55** - Création d'un poste contractuel de Chargé de missions à la Direction des Services Financiers - Signature d'un contrat de travail.

**Pour: 27; Abstentions: 5**

**N° 56** - Annulation d'un poste de Contrôleur Territorial des Travaux.

**Pour: 27; Abstentions: 5**

**N° 57** - Renouvellement du poste contractuel de Chargé de missions pour l'animation - Signature d'un contrat de travail.

**Pour: 27; Abstentions: 5**

**N° 58** - Renouvellement du poste contractuel de Responsable Informatique - Signature d'un contrat de travail.

**Pour: 27; Abstentions: 5**

**N° 59** - Renouvellement du poste contractuel de Journaliste - Signature d'un contrat de travail.

**Pour: 27; Abstentions: 5**

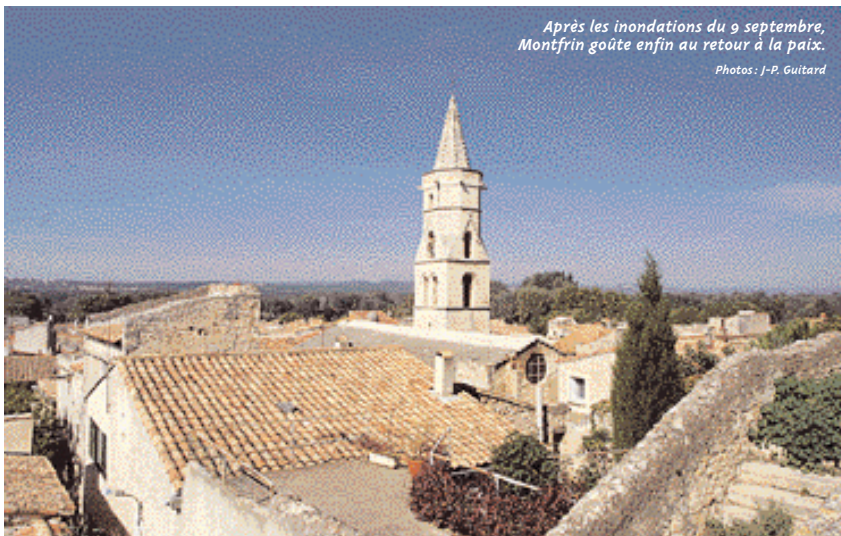
**N° 60** - Modification du poste de Professeur Territorial d'Enseignement Artistique à temps incomplet (Spécialité Accordéon et Formation Musicale) en poste à temps complet.

**Pour: 27; Abstentions: 5**

Quelques jours après les terribles événements survenus dans le Gard, l'Union des maires des Bouches-du-Rhône s'est engagé dans un plan d'aides aux communes sinistrées. En ce qui concerne notre commune, c'est en direction du village de Montfrin que les actions se sont développées.

# Montfrin, un village sous les eaux

Montfrin est un village de 3000 habitants situé entre Nîmes et Avignon et bordé par le Gardon. Le 9 septembre dernier, ce petit coin pourtant si tranquille à l'heure où nous le visitons (trois semaines après le désastre) était submergé par les eaux. Adjoint à l'action sociale, Georges Pazzaglini s'est rendu sur place afin d'évaluer les besoins des habitants et du village. Au total, il y a eu 730 déclarations de sinistres sur les 1200 foyers que compte la commune. Aujourd'hui, on découvre des plaines ravagées, des maisons et des jardins aux lourdes séquelles, l'auberge qui faisait la fierté du village est en ruine, l'école maternelle inutilisable, les traces d'humidité atteignent les trois mètres. Dans les rues, les maisons sont toutes ouvertes, vides, les tapisseries et



Après les inondations du 9 septembre, Montfrin goûte enfin au retour à la paix.

Photos: J.-P. Guitard

les murs sont délabrés, sur le pas de porte quelques objets qui n'ont pu être sauvés, de l'électroménager traînent, les gens sont abattus et ne parlent encore que de cette catastrophe. Le contrecoup sans doute après des jours et des nuits de mobilisation. Jean-Marie Biot, maire du village et sa première adjointe Yvonne Goulpaud n'ont pas connu de baisse d'énergie depuis près d'un mois. « Il faut que la vie continue, explique

Mme Goulpaud. C'est indispensable au moral des gens, et tout ce qui a pu être fait l'a été très rapidement. Il faut penser à la reconstruction du village. Les habitants doivent reprendre une activité normale. Il est vrai que tout le monde est encore sous le choc, surtout les personnes âgées qui ne voulaient pas quitter leurs maisons. » Quelques heures à peine après la montée du



Cette auberge, située sur la rive du Gardon, faisait la fierté des Montfrinois. Elle sera détruite d'ici peu...

Gardon, 300 personnes étaient sur place. Le village de Montfrin a très vite été pris en charge. Les sinistrés ont été relogés, tout s'est organisé pour les repas, des tonnes de vêtements, d'ustensiles et d'appareils divers ont été acheminés par la Croix Rouge, le Secours catholique, le Secours populaire, des particuliers et des municipalités, les bénévoles ont afflué de toutes parts.

Dans le village, l'émotion est encore vive. « Le voilà, le responsable déplore un habitant. Regardez comme il est calme et bas. Chaque année, il sort de son lit après de fortes pluies, mais on ne parle pas d'inondations. Ça fait soixante-dix ans

## PENSER À RECONSTRUIRE

que j'habite ici. Jamais on aurait pensé vivre ce qu'on a vécu en 1958, et là c'était encore pire. C'est une désolation. »

Aux abords du Gardon, nous a-t-on expliqué, les maisons étaient construites sur plusieurs étages et le rez-de-chaussée n'était pas habité. Une forme de prévention. Mais tout a fini par être loué et habité. Quant à l'école maternelle, construite non loin des berges du Gardon, il n'en reste que les murs. Et quelques pièces de jeu qui jonchent le sol, emportés par les violentes vagues qui n'ont rien épargné au passage. Comme le souligne le maire, « nous avons paré au plus pressé et avons installé des Algeco sous le marché couvert pour que les enfants reprennent une activité... presque normale. »

C.N.

## Un besoin urgent d'argent

Quelques jours après cette tragique journée du 9 septembre, un contact est établi entre la ville de Gardanne et le petit village de Montfrin. « Nous avons besoin d'ustensiles de cuisine, d'appareils électroménagers, » ont répondu les élus. Puis tout est allé très vite. Ici, il a fallu organiser une collecte sur plusieurs jours, mettre en place une communication pour sensibiliser la population. Lors de notre visite dans le Gard, nous nous sommes rendus compte que les besoins matériels étaient quasiment comblés. Aujourd'hui, c'est l'argent qui est nécessaire pour permettre la réhabilitation des bâtiments. « Au niveau de la reconstruction, nous ne savons pas par où commencer. Il y a tant à faire! Mais on fera par ordre de priorité, et selon le budget que l'on a. L'école maternelle sera prioritaire. »

Si vous voulez faire un don pour les sinistrés du Gard, adressez vos chèques au CCAS de Gardanne square Deleuil (ou directement à Montfrin: Mairie de Montfrin, 23 av. P.Mendès-France, 30490 Montfrin) libellés à l'ordre du Trésor Public.

Atom Egoyan, Julio Medem, Jacques Tati, Michael Moore, Pierre Carles, Aki Kaurismäki et bien d'autres cinéastes sont à l'affiche du 14<sup>e</sup> festival d'automne, du 18 au 29 octobre.

## Cinéma sans frontières

Nul besoin de visa pour franchir la frontière entre Israël et la Palestine, entre l'Inde et le Pakistan, entre la Chine et la Corée ou entre le Tadjikistan et le Kirghizistan : il vous suffit de vous acquitter d'un billet et de choisir un fauteuil parmi les 423 disponibles au 3 Casino, entre le 18 et le 29 octobre. Là, vous voyagez dans le temps et dans l'espace, avec un bond en arrière dans l'Inde de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle (*Laagan*), et une plongée au cœur du conflit israélo-palestinien avec deux films très importants : *Intervention divine*, d'Elia Suleiman, qui introduit le burlesque et l'absurde dans la violence et les vexations quotidiennes subies par les Palestiniens, et *Promesses* (dans le cadre du ciné-junior), un dialogue entre sept enfants des deux côtés, âgés de 9 à 13 ans, interrogés entre 1997 et 2000, avant le déclenchement de la deuxième Intifada. Jacques Tati vous fera voyager dans son univers décalé et poétique, de *Jour de fête* à son chef d'œuvre restauré, *Play Time*, en passant par *Mon Oncle*, *Trafic* et *Les vacances de Monsieur Hulot*. Cerise sur le gâteau, trois courts-métrages qui précéderont les longs : *Soigne ton gauche* (1936), *L'école des facteurs* (1947) et *Forza Bastia* (1978).



*Play Time*, de Jacques Tati, sera présenté dans sa version restaurée de 2006.

Photos: X.

### DEUX FILMS REMARQUABLES SUR LE CONFLIT ISRAËLO-PALESTINIE

Une escapade coquine est également prévue (pour les adultes) avec les films de l'Espagnol Julio Medem (*Lucia y el sexo* et ses quatre films précédents) et *Polissons et galipettes*, une compilation étonnante de films libertins muets du début du siècle dernier. Atom Egoyan reviendra sur le génocide arménien avec *Ararat*, tandis que la Finlandais Aki Kaurismäki inventera l'*Homme sans passé*, salué à Cannes par le Grand prix du festival (en ouverture le 18 à 20h30). Deux trouble-fête seront aussi de la partie, et pas des moindres : l'Américain Michael Moore qui arrachera le masque d'États-Unis armés jusqu'aux dents jusque dans les écoles (*Bowling for Columbine*), et Pierre Carles, qui revient avec *Enfin pris* (mercredi 23 à 21h30) où il dresse son autocritique sans se priver d'allumer la télé. Côté production hexagonale, les jeunes réalisateurs seront à l'honneur avec entre autres Alain Raoust

et son premier long-métrage, *La cage* (dimanche 27) et le petit dernier du festival, Jérôme Bonnell, 25 ans à peine, qui présentera *Le chignon d'Olga* (lundi 28 à 21h30). Et même si vous avez déjà vu le documentaire dont tout le monde parle depuis la rentrée, *Être et avoir*; vous aurez l'occasion de rencontrer son réalisateur, Nicolas Philibert (jeudi 24 à 21h30). Comme chaque année, le public (enfants, jury jeune et adultes) sera mis à contribution pour désigner son film préféré et son court-métrage. Le détail de la programmation est disponible sur le site [www.ville-gardanne.fr](http://www.ville-gardanne.fr).

B.C.

### Les petits plus du festival

En dehors des quelques 178 séances programmées en douze jours, le Festival d'automne propose comme chaque année quelques extras que ne manqueront pas tous ceux pour qui le cinéma est aussi un moyen de se rencontrer et de débattre. Le samedi 19 à 16h, le festival se délocalisera pour quelques heures à Marseille, au forum de la FNAC (centre Bourse). Il y sera question de la critique de cinéma et de son influence sur le choix des spectateurs. Pour en parler, il y aura Eithne O'Neill, de la revue de cinéma *Positif*, Patrick Merle (*la Provence*), Claude Martino (*la Marseillaise*) et Bernard Lafon, directeur du Festival d'automne. Le soir-même (21h30), dans le cadre des cinquante ans de la revue *Postif*, Eithne O'Neill commentera le dernier film de Mike Leigh, *All or nothing*, présenté en avant-première. Le 26 octobre à 17h à la Médiathèque, le document vidéo de Marco Giusti *Bella Ciao* reviendra sur l'incroyable répression des manifestations de Gênes, suivi d'un débat avec des militants d'Attac. Enfin, à l'occasion de la projection du film-fleuve *Lagaan* (3h40 !), un buffet indien sera servi au cinéma pendant l'entracte (samedi 26 à 19h).

*Lucia y el sexo*



*Sept chants de la Toundra*



*All or nothing*




*Sia*




**Les élus de la droite unie**

Brigitte de Feligonde et Luc Poussel  
reçoivent sur rendez-vous  
au Cabinet Parlementaire de Richard Mallié,  
20 avenue Jules Ferry 13120 Gardanne  
Tél. 04 42 65 44 44 Fax. 04 42 65 44 48

 le groupe la droite unie

*Emplacement réservé  
à M. Rapuzzi.*

 ambitions  
Gardanne-Biver

**Pour la création d'un centre multi-accueil pour les bébés**

En 30 ans, la population de Gardanne s'est accrue de 30 %, par le biais des naissances et l'arrivée de familles, le plus souvent avec des enfants jeunes. Un vrai baby boum dans notre commune de 20 000 habitants ! Un signe de vitalité et pourtant chaque nouvelle naissance est synonyme d'une inquiétude cruciale pour les parents : « Qui va garder notre bébé ? »

**Plus de cent enfants sur liste d'attente**

la seule halte-garderie de la commune (qui a été créée en 1976) ne compte que 26 places ! Les familles peuvent y amener les enfants 5 demi-journées par semaine au maximum. La crèche associative ne peut accueillir que 55 enfants... alors que plus de 100 attendent une place ! Il faut compter près d'un an d'attente en inscrivant son bébé dès les tous premiers mois de la grossesse !... Alors les parents se débrouillent comme ils peuvent. Cette situation ne doit pas durer. Offrir des lieux d'accueil pour les jeunes enfants en quantité suffisante fait partie des responsabilités d'une municipalité. Tout parent a le droit de pouvoir choisir le mode de garde qui convient le mieux à ses attentes et à ses choix éducatifs.

**Créons un centre multi-accueil aux Côteaux de Veline**

Il est urgent de créer un nouvel espace d'accueil pour les jeunes enfants. Une solution simple existe : la création d'un centre multi-accueil dans les locaux de l'ancienne école maternelle des Côteaux de Veline. Ce lieu, déjà adapté pour des tout-petits, peut être aménagé rapidement à un coût réduit. Les Gardannais ne pourront que s'en réjouir ! Un centre multi-accueil peut accueillir les enfants à la journée ou à la demi-journée selon des formules discutées en début d'année avec les parents. Ce nouveau système de garde collective très souple est adapté au rythme de l'enfant et à la vie de la famille. Il tient compte des horaires des parents : 35 h, temps partiel, 2X8, récupération... Pour *Élan pour l'avenir*, un centre multi-accueil est particulièrement adapté à l'évolution de notre commune. Nous invitons les parents qui veulent agir avec nous, pour la création d'un nouveau lieu d'accueil pour les jeunes enfants, à nous rencontrer à notre permanence en mairie le lundi 28 octobre et mardi 5 novembre de 17h à 18h30 et à notre local 26 avenue de Toulon tous les lundis à partir de 18h.

 le groupe élan pour l'avenir

**Les petites annonces sont gratuites. Envoyez un texte court et précis, vingt mots maximum. Il sera publié dans les 3 semaines suivantes. Indiquez vos nom et adresse. Seul le numéro de téléphone sera publié. Service Communication - 273, avenue Léo-Lagrange - 13120 GARDANNE**

**LOGEMENT**

➔ **Salariée cherche location** sur Gardanne ou alentours avec parking ou garage  
Tél. 06 09 73 41 23  
➔ **Vds à Gardanne point chaud** en bon état, aff à développer 16000 €  
Tél. 04 42 65 81 61 (HR)  
➔ **Loue 2 garages** 90 € et 110 € dans rés privée à la Treille du Roy  
Tél. 06 07 35 35 88  
➔ Association cherche **local type hangar** avec eau et électricité de 50 à 150 m2  
Tél. 04 42 58 42 18  
➔ **Jeune agriculteur** cherche à acheter ou louer **exploitation agricole** bâtiment + 5 HA mini Tél. 06 63 73 36 67  
➔ **Vds villa** 130 m2 T5, 3 salles d'eau, garage, à Sausset Les Pins 5 mn à pied de la mer 305000 € agence s'abstenir  
Tél. 04 42 76 37 22 (ap 19h30)  
➔ Fonctionnaire cherche **T4/T5** à louer à partir de janvier 2003 sur Biver/Gardanne  
Tél. 04 42 58 30 97 ou 06 83 29 28 44  
➔ **Vds villa 140 m2** sur 6000 m de terrain à valabre Montaignet, 5 ch, 1 salle de bain, 1 salle d'eau avec wc, cuisine amer, salle à manger, salon avec cheminée, 1 cuisine d'été, 1 piscine, portail élec avec visiophonie, arrosage intégré 336000 € Tél. 06 16 70 70 76  
➔ Particulier achète **appt T3** sur Gardanne ou env  
Tél. 06 88 33 59 40  
➔ Couple fonctionnaire cherche **petit terrain constructible** ou maison 3 chambres même à rénover Tél. 06 15 13 85 09 ou 06 10 65 77 49  
➔ Etudiant cherche **studio/T1** loyer maxi 304,90 €  
Tél. 06 20 19 45 49  
➔ Cherche **terrain constructible** de 500 à 1000 m2 sur Biver/Gardanne ou maison T4 avec jardin Tél. 06 17 86 63 00

**DIVERS**

➔ **Vds gazinière**, frigidaire congélateur, canapé convertible le tout en TBE 150 €  
Tél. 04 42 58 99 25

➔ **Vds canapé clic-clac** 2 pl., 40 € + table basse en verre fumé 2 plateaux 30 € le tout TBE Tél. 04 42 65 77 20 (HB)  
➔ **Vds piano droit** Merkel, cadre métallique avec cordes parallèles, clavier 85 notes 400 € + meuble HI FI en chêne 100 € + bureau en chêne 4 tiroirs 100 € Tél. 04 42 51 43 58  
➔ **Vds gazinière** en BE, 4 feux gaz 121 € + rameur "READY" très peu servi 121 € + lavabo blanc avec colonne 26 € + différents livres de français coll. Lagarde 15 € un  
Tél. 04 42 51 16 82  
➔ **Vds poussette bb** confort position assise et couchée + lit enfant 80x130 laqué blanc matelas neuf 100 € Tél. 04 42 65 81 61 ou 06 24 55 30 25  
➔ **Vds eau forte** numérotée "Le Mineur" à fougeron avec livret 1400 € + 70 dessins de Cappiello, numéroté 500 €  
Tél. 04 42 65 96 21  
➔ **Vds cuisinière à gaz** "Brandt" couleur marron, 4 feux feux et four 125 € + armoire en chêne avec miroir 380 € Tél. 04 42 58 21 04  
➔ **Vds salon rustique** canapé convertible + 2 fauteuils velours et structure chêne massif  
Tél. 04 42 51 24 48 ou 06 20 43 86 49  
➔ **Vds lampe "Marocaine"** en cuir et fer forgé, 1 m de haut 31 € Tél. 06 23 68 48 45  
➔ **Vds poêle à bois** Supra 457,35 € Tél. 04 42 51 59 15  
➔ **Vds 5 radiateurs** en fonte 150 € Tél. 04 42 51 07 42 ou 06 73 09 62 09  
➔ **Vds salle à manger**, table + 4 chaises tissus rosé + buffet vaisselier rustique en chêne 790 € Tél. 06 03 21 43 68  
➔ **Vds machine à écrire** élec Canon TBE 50 € + VTT enfant 6/9 ans, 3 vitesses TBE 50 € + siège porte bb pour vélo 20 € Tél. 04 42 51 11 05 ou 06 15 06 37 38  
➔ **Vds lit** pont en chêne 2 pl. + chambre enfant armoire lit chevet chêne massif + canapé cuir jaune 3 places Tél. 06 23 36 20 38 ou 04 42 51 03 22  
➔ **Vds meuble télé HI-FI** en chêne TBE 152 €  
Tél. 04 42 51 06 52

➔ **Vds porte fenêtre** en bois L 2,10, H 2,10 + L 1,20, H 2,10 + I volet L 1,20, H 1,20 + L 1,20, H 1 m le tout 450 € + living façon merisier 160 € + 4 convecteurs élec 60 € Tél. 04 42 58 44 83  
➔ **Vds commode blanche** enfant, 3 tiroirs, 1 porte valeur 500 € cédé 100 € à déb  
Tél. 06 63 64 81 99  
➔ **Trouv porteur monnaie** avec argent Tél. 04 42 51 59 58  
➔ **Perdu à Gardanne chat mâle tigré**, oreille gauche coupée, tatouage CLK 031 Tél. 06 11 46 55 23 (récompense)  
➔ **Vds vélo appart** avec compteur élec, très peu servi 150 € Tél. 06 60 86 21 43  
➔ **Vds lampadaire** ancien 20€ Tél. 04 42 51 10 73  
➔ **Vds Baby Foot** Bonzini, état neuf, 610 €  
Tél. 06 77 04 80 19  
➔ **Vds clic-clac** trois places 170 € + matelas Epéda garantie 5 ans 140X190, 135 € + sommier TBE 60€ + selle Thorowood + sacoches 170€  
Tél. 06 83 07 02 07  
➔ **Vds dalles de geyflex 30x30**, 10 € le paquet de 2,88 m2 + bouteille de gaz butane 10 € Tél. 06 13 59 72 36  
➔ **Vds malle en osier** bords laiton 50x50x93 cm 30 €  
Tél. 04 42 51 31 08  
➔ **Donnelinge d'été** bb fille de 3 à 6 mois + vds 2 maxi cossi 30,49 € en TBE, 04 42 51 49 94  
➔ **Vds chambre**, penderie, lit, étagère blanc + salon en cuir 2X1 pl + 3 pl, prix intéressé  
Tél. 06 20 36 18 10  
➔ **Vds banquette d'angle** pour coin repas 77 € + jouets bb divers prix + santons habillés provençaux 15 € + crèche provençale complète 230 € + nettoyeur vapeur "Vaporetto" 70 € Tél. 04 42 51 24 76  
➔ **Vds tenue de danse** classique bleu clair satinée 6 ans valeur 35 € cédé 12 €  
Tél. 04 42 51 07 19  
➔ Cherche **chaise haute** bb  
Tél. 04 42 51 00 07

**VÉHICULES**

➔ **Vds Renault 21 diesel** an 89, ct ok, TBE 1600 €  
Tél. 04 42 65 93 08 ou 06 62 24 46 94 (HR soir)

➔ **Vds 4 pneus** Marshall et Eurostone 185X60X14, 60 € le tout Tél. 04 42 51 14 84  
➔ **Vds moto 125 Honda Shadow**, an 2001, 2500 km, excellent état, 3200 €  
Tél. 04 42 51 07 57  
➔ **Vds Booster MBK TRACK**, noir et blanc, an 99, BE 1100 €  
Tél. 04 42 51 11 05 ou 06 15 06 37 38  
➔ **Vds Suzuki Alto**, rouge, an 96, 48600 km, ière main, parfait état, ct ok, 2287 €  
Tél. 04 42 58 40 82  
➔ **Vds Renault Master T35 D**, an 82, 165000 km, 1300 €  
Tél. 06 17 66 35 80 ou 04 42 58 12 82  
➔ **Vds Ford Mondeo break**, an 99, 86000 km, tt options, 10000 € à déb  
Tél. 06 62 89 63 03  
➔ **Vds 50 KTM** Junior TBE + équipement, à voir 1067 €  
Tél. 04 42 51 30 37 ou 06 07 89 22 25  
➔ **Vds ou échange remorque** de 500 kg contre une plus petite Tél. 04 42 51 44 52  
➔ **Vds Renault 25 turbo diesel** série 2, an 91, pour pièces 300 € Tél. 06 03 71 30 75 (ap 12h)  
➔ **Vds R II GTD** an 87, en l'état pour pièces 230 €  
Tél. 06 17 22 42 05  
➔ **Vds Fiat Punto 60s**, 11000 km, an 2001, 6860 €  
Tél. 04 42 58 11 43  
➔ **Vds Pot Mig** Alu état neuf + KN pr. 600 F AZER Yamaha 260 € Tél. 06 22 54 44 75  
➔ **Vds 4 roues** équipées pneus neige 185x65 SR 14 + 4 jantes Clio II + 4 pneus 165x65 R14 le tout à bas prix  
Tél. 04 42 58 28 83 (HR)  
➔ **Vds 106 Diesel** an 98, 140000 km, bleu métallisée, 3 portes TO Airbag, ct ok, 4500 € à déb Tél. 06 20 51 67 73  
➔ **Vds Express 1,9 D**, 2 pl, an 95, ct ok, 3848,98 €  
Tél. 04 42 65 80 12 (HR)  
➔ **Vds Golf III GTI**, an 94, nombreuse options, jantes alu, factures récentes, TBE 4500 € Tél. 04 42 58 00 76  
➔ **Vds Ford Fiesta**, an 95 BE 12500 Km CT OK, option : DA, VE, alarme, double airbag 2200 € Tél. 06 20 64 20 16

➔ **Vds KX 80**, petites roues, an 93 montée 98 TBE 1500 € à déb Tél. 06 11 42 53 76  
➔ **Vds Twingo** pack an 96, 78000 km, 5 cv, ct ok, poste laser, 2100 € Tél. 06 77 15 15 77  
➔ **Vds Renault Scenic 1,9 d.TI RXT**, an 98, 134000 km, clim, ct ok, TBE carnet d'entretien + factures 10000 €  
Tél. 04 42 65 88 75 (ap 19 h)  
➔ **Vds Renault super 5 Five** ct ok, an 89, 150000 km, freins refaits, radio, TBE 1300 €  
Tél. 06 03 84 85 12  
➔ **Vds 205 diesel** rouge, jantes alu, pneus neufs, toit ouvrant, vitre teintées TBE facture à l'appuies, 153000 km, 3050 € à déb  
Tél. 06 22 89 42 70  
➔ **Vds Opel Vectra diesel**, an 91, 450 € 06 20 79 27 87  
➔ **Vds Peugeot 405 essence** an 92 pour récupération pièces 300€ Tél. 06 89 19 33 86  
➔ **Vds Yamaha 600 diversion**, an 98, 68000 km TBE 2100 € Tél. 04 42 51 50 76  
➔ **Vds Honda Shadow 125**, an 99, 20000 km, TBE 3000 € à déb Tél. 06 62 89 63 03  
➔ **Vds 205 junior** an 91, 165000 km, BE, bon entretien mécanique 1220 €  
Tél. 04 42 58 42 47  
➔ **Vds R 21** ct ok, an 87, 166000 km, TBE, 914,69 €  
Tél. 06 74 63 15 46  
➔ **Vds Hyundai Pony LS**, 5 ch, an 95 TBE 2200 €  
Tél. 06 83 30 03 64  
➔ **Vds Honda 1000 CBR**, an 92 TBE 3800 € à déb  
Tél. 06 20 26 03 81  
➔ **Vds bateau de pêche**, promenade SPDEM 4m35 avec cabine, an 90, BE, moteur 25 ch Suzuki an 94, accessoires, possibilité de place au port de Martigues + remorque 5000 € à déb. Tél. 06 78 44 52 25 ou 04 42 51 49 15

**OFFRES DE SERVICE**

➔ Cherche **stagiaire ASPA** la treille, habitant Gardanne ou envr pour partager le déplacement Tél. 06 14 95 55 32  
➔ Recherche **pers bénévoles** pour faire de la layette  
Tél. 04 42 51 10 68

**énergies n°183**

● Directrice de publication: Claude DURAND ● Rédacteur en chef: Marc NOTARIACOMO  
● Rédaction: Bruno COLOMBARI, Carole NÉRINI ● Secrétariat: Evelynne SERANO  
● conception/réalisation PAO: Hervé POYEN ● Responsable de fabrication: Roger POLETTI  
● Crédit Photos: Jean-Paul GUITARD, Thierry ROSTANG ● Flashage: SELPCA  
● Impression: CCI ● Abonnement: 3 € ● ISSN 1247-9233  
● Service Municipal de Communication 273, Avenue Léo-Lagrange 13120 Gardanne Tél. 04 42 65 79 00 - Fax: 04 42 65 79 01  
site: www.ville-gardanne.fr ● mel: info@ville-gardanne.fr

**NAISSANCES**

GENOVESIO Lucie, BOCH Corentin, BELARBI Chahinèze, LORENZO Eileen, TRITZ Clément, ROBERT Loris, BOUKHENISSA Hichem

**MARIAGE**

PENNANT Stéfane/LEMAÎTRE Virginie, SIMONDI Florent/SELLAMI Khadwja, MAKOUDI Abdelhafid/CHETIQUI Rabia, WOUTERS Warren/POGGI Virginie, DUBUC Stéphane/BCHINI Ramya, RUIZ MICHEL/SASSI Isabelle

**DÉCÈS**

GAFFORY Claudine, VERGNE Serge, PIGAULT Yann, ROSSIGNOL Andrée

**RÉGINE JUIN, 49 ANS.** Dans quelques heures, le festival d'automne va commencer (lire page 13). Enfin, pour vous. Parce que pour l'équipe du cinéma, et notamment Régine Juin, il y a bien longtemps que l'édition 2002 est en route. «*Depuis novembre 2001, explique la programmatrice et déléguée générale. En tant qu'administratrice de l'AFCAE (association française des cinémas d'art et d'essai), je vois des films toute l'année. Mais c'est une chose d'aimer un film, autre chose de le programmer.*» En effet, le nombre de contraintes imposées par la structure du festival de Gardanne suffirait à donner la migraine à tout organisateur : il faut caser en douze jours une soixantaine de films, dont une douzaine d'avant-première, des films pour enfants, deux rétrospectives, trouver des invités, prévoir des débats... «*Les films qu'on choisit sont des coups de cœur, bien sûr, mais qui nous paraissent intéressants par le sujet qu'ils abordent, par leur forme, par leur pays d'origine.*» Là où se fait l'essentiel de la cueillette, c'est en mai à Cannes et fin juin à la Rochelle. «*Au premier, je choisis en priorité des films qui sortiront plus tard dans l'année. Au second, c'est l'occasion de voir des cinématographies peu diffusées.*»

# Le festival côté coulisses

C'est bien sûr là que se découvrent les avant-premières, une matière rare dont il ne faut pas abuser : «*l'objectif est de ne pas en présenter trop, sinon on se fait concurrence à nous-mêmes ! Les avant-premières sont en général plus pointues que les autres longs-métrages. L'idée est de déclencher un bouche-*

*à-oreille favorable pour soutenir le film à sa sortie.*» Une fois un film retenu, reste à contacter le distributeur et le convaincre de le sortir à Gardanne. «*La notoriété du festival nous aide parfois, d'ailleurs il arrive que ce soit des distributeurs qui nous contactent. Mais certains préfèrent les grandes*

*ville, d'autres ne veulent pas montrer le film avant sa sortie.*» Une fois le festival commencé, il ne faut pas croire que le travail de la programmatrice est terminé : «*il faut accueillir les invités, leur trouver un hôtel, les accompagner au restaurant, s'assurer que les copies arrivent à temps... Mais ça, c'est un travail d'équipe, heureusement.*» Pour Régine, même si c'est la seule période de l'année où elle ne voit aucun film, le festival est le moment où elle rencontre le public : «*je me sens moins seule, je discute avec les gens qui attendent à l'entrée. Et quand un film qui me paraissait difficile fait salle pleine, c'est une récompense.*» Ce contact avec les spectateurs, elle l'avait au quotidien quand elle était directrice du cinéma *Les Lumières*, à Vitrolles. Un cinéma que les élus d'extrême-droite ont fermé en 1998, un an après avoir licencié Régine, jugeant inutile une telle structure dans une ville de 40 000 habitants. Heureuse du dénouement de l'élection du 6 octobre, elle précise : «*il faudra des années pour refidéliser un public, pour reconstruire ce qui a été détruit. J'espère reprendre mon travail là où je l'avais laissé.*»

Bruno Colombari

